

Donner Restaurations  
doubles dans les  
journaux de ces 2 tableaux

13 avril 1932.

Cher Baron,

Je voudrais demander votre avis sur deux tableaux qui me paraissent avoir besoin d'urgence d'être restaurés notamment le "Saint Martin" de Jordaens, qui s'écaille, et "l'Intérieur d'Eglise" de van Steenwijk, peint sur cuivre et dont la couleur se détache.

Le premier de ces tableaux est dans un état précaire depuis un an. Nous n'avons pas voulu y toucher aussi longtemps que la question des tableaux à renvoyer à Tournai n'était pas liquidée. Une décision du Parlement est intervenue à ce sujet il y a quelques jours. Ce tableau restera à notre musée. Nous pouvons donc le faire sortir momentanément des salles, pour une restauration éventuelle.

Veuillez agréer, Cher Baron, l'expression de mes sentiments  
les meilleurs.

Lop

Monsieur le Baron Frédéric,  
Vice-Président de la Commission d'Art Ancien  
des Musées Royaux des Beaux-Arts de Belgique,  
232, Chaussée d'Haecht,  
Bruxelles.  
\*\*\*\*\*

S. Bourde

Mets: Pucero 19 sept 1908  
5 oct.

batteuse lat grande et ventrale jadis  
collier et mètre, surtout dans le haut  
en l'air, le grandiment de la fin  
travaux se réfère de la nouvelle d'un brassard  
en les allongement de la tête  
vide: ligne, ventral et double bras  
la tête l'air et l'air -  
nouveau dessin  
travaux l'air et l'air en des des l'air

325 of.

3 mois de l'air

contrat 10 juin 1910

1. l'air, collier mètre
2. collier grande de l'air au verso de  
la tête - ventral et ventral double  
l'air
3. mètre par l'air et l'air
4. l'air
5. l'air

Letter 18 June 1929 = Brecht's 2nd letter  
transmitted to Mrs. Maudslayi

~~copy~~  
concerning Mrs. Maudslayi's letter: should  
be written - I think before - should be  
de Veyse

Letter 19 July 1929 = Brecht  
reply to Maudslayi  
at V-Stempel.

---

enlever, nouvelle lettre de Maudslayi  
relatives à la lettre - celle-ci est

Conseiller en chef  
Monsieur

direction de l'enseignement  
V. de la Roche

H. de la Roche

éducation de la  
de la Roche

Écaillage

de Jovann

J. Martin

24.629

---

---

VAN STEENWIJCK.

-----  
" INTERIEUR D'EGLISE "

Inv. 2966

-----  
J'ai montré, le 20 Avril 1932, à M. Van der Veken le tableau de Van Steenwijck, que la Commission d'art ancien avait désigné pour la restauration. Il dit qu'il pourrait fixer d'abord en employant de l'oeuf, puis du miel.

Bruxelles le 29 avril 1932

Monsieur Von Snyvelde

J'ai l'honneur de vous faire savoir  
que mon mari rentre lundi prochain  
de voyage et qu'il vous répondra  
de suite à votre estimée lettre reçue  
hier au sujet de la restauration  
du Tableau

Veillez agréer, Monsieur Le Conservateur  
l'assurance de ma haute considération  
P. G. Belle P. Belle

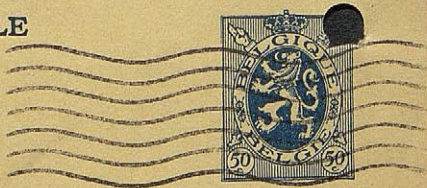
Nom  
et adresse de  
l'expéditeur

Naam  
en adres van  
den afzender

M.

Guil. Pelle  
19 rue Van-Meer

CARTE POSTALE



Monsieur Van-Suyvelde  
Conservateur en Chef.  
des Musées Royaux  
9 rue du Musée  
Bruxelles



Monsieur le Conservateur en chef,

Voici quelques adresses de restaurateurs:

X M Pelle ,rue Van Moer 19 : avait une installation très connue rue de Naples. - homme de métier.

M Buenen 75 avenue d'Auderghem ,fut le restaurateur du baron Janssen qui en faisait beaucoup de cas. Je crois que M Buenen est d'origine hollandaise.

M. Van <sup>W</sup>ysseghem 13 boulevard de "aterloo entreprend aussi des travaux de restauration Il a à la main un homme très adroit et honnête.

~~W~~ M Gossez, rue Verte, a beaucoup travaillé pour Cardon ,excellent parqueteur ,A restauré récemment les tableaux de la Chapelle ,pour compte de la Commission des Monuments.

*Spécialiste pour rebouche*

X M Janssens ,restaurateur de Cardon ,habitait rue de Malines.

*recommandé par plusieurs  
spécialiste pour rebouche  
par restaurateurs!*

*56, rue Joseph Benoit, Heule*  
*[Signature]*

X M. Emile Toulier

27 avril 1932.

A.

Monsieur,

Je tiens à vous signaler qu'il a été décidé de faire remettre en état le tableau de Jordaens, "saint Martin guérissant un possédé".

Si la chose vous intéresse, je vous prierais de m'avertir du jour où vous désireriez examiner cette oeuvre. Je vous serais reconnaissant de me faire parvenir, après cette visite, un rapport consignait vos remarques, la description du travail que vous jugez utile d'y faire, ainsi que l'estimation du prix de cette opération.

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Conservateur en Chef,

L. A.

Monsieur Emile Vautier,  
16, rue Godecharle,  
Ixelles.  
-----

27 avril 1932.

Monsieur,

A.

Je tiens à vous signaler qu'il a été décidé de faire remettre en état le Jordaens, "saint Martin guérissant un possédé" faisant partie des collections du Musée d'Art ancien.

M. Ciamberlani m'a fait savoir que vous aviez un bon restaurateur de tableaux à votre disposition. Au cas où la chose s'avérerait, je vous serais reconnaissant de me renseigner son nom et son adresse.

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Conservateur en Chef,

*Lot*

Monsieur De Coninck,  
75, rue Royale,

Bruxelles.  
-----

27 avril 1932.

Monsieur,

A.

Je tiens à vous signaler qu'il a été décidé de faire remettre en état le tableau de Jordaens, "saint Martin guérissant un possédé".

Si la chose vous intéresse, je vous prierais de m'avertir du jour où vous désireriez examiner cette oeuvre. Je vous serais reconnaissant de me faire parvenir, après cette visite, un rapport consignait vos remarques, la description du travail que vous jugez utile d'y faire, ainsi que l'estimation du prix de cette opération.

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Conservateur en Chef,

L. V. P.

Monsieur Janssens,  
rue de Maleries,  
Bruxelles.

-----

27 avril 1932.

Monsieur,

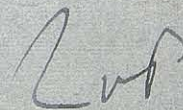
A.

Je tiens à vous signaler qu'il a été décidé de faire remettre en état le tableau de Jordaens, "Saint Martin guérissant un possédé".

Si la chose vous intéresse, je vous prierais de m'avertir du jour où vous désiriez examiner cette oeuvre. Je vous serais reconnaissant de me faire parvenir, après cette visite, un rapport consignant vos remarques, la description du travail que vous jugez utile d'y faire, ainsi que l'estimation du prix de cette opération.

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Conservateur en Chef,



Monsieur Pelle,  
rue Van Moer, 19,

Bruxelles.

-----

27 avril 1932.

A.

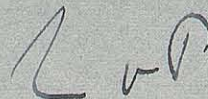
Monsieur,

Je tiens à vous signaler qu'il a été décidé de faire remettre en état deux tableaux faisant partie des collections du Musée d'Art ancien. Il s'agit du JORDAENS "saint Martin guérissant un possédé", et d'un Henri VAN STEENWIJCK, "Intérieur d'Eglise".

Si la chose vous intéresse, je vous prierais de m'avertir du jour où vous désiriez examiner ces oeuvres. Je vous serais reconnaissant de me faire parvenir, après cette visite, un rapport consignait vos remarques, la description du travail que vous jugez utile d'y faire, ainsi que l'estimation du prix de cette opération.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Conservateur en Chef,



Monsieur Vander Veken,  
Restaurateur  
5, rue André Fauchille,  
Woluwe-Saint-Pierre  
\*\*\*\*\*

C. 29 avril 32.

M<sup>re</sup> Royale.

Monsieur Van Puyvelde.

J'aurais l'honneur de vous  
faire une visite la semaine  
prochaine pour vous entretenir  
du tableau de fondreurs. S<sup>t</sup> Martin  
guérissant un fossé.

Je n'ai pas de restaurateurs  
à vous recommander, mais éventuel-  
lement en ou deux restaurateurs  
que j'irai voir spécialement.

C'est une responsabilité que  
d'entreprendre une telle aussi grande  
et qui peut-être a été mal restaurée  
précédemment.

Malheureusement, l'opération  
ne pourra jamais se faire qu'avec  
les mêmes procédés empiriques  
et le rebutoilage tel qu'il se pratique

Dure plus ou moins longtemps  
soient moins que plus.

C'est un métier à cric, il  
faudrait arriver à pouvoir  
abandonner le collage tel qu'on  
le fait. Si j'étais vingt ans, je  
me serais peut-être entraîné à  
faire des expériences, des essais  
qui peut-être donneraient longue  
vie aux étoffes et conserveraient  
les peintures. Les peintures de  
l'antiquité sont mieux conservées  
que celles du moyen âge et des  
siècles suivants.

Je remercie vous des méfaits du  
Musée de Lille.

Tout à votre disposition. Si  
ma faible expérience peut être  
utile, je vous prie d'agréer, Monsieur  
Van Puyvelde l'assurance de mes  
sentiments distingués

L. de Corinck

Membre Van Puyvelde  
Conservateur en chef des Musées Royaux.



FÉLIX JANSSENS

RESTAURATEUR DE TABLEAUX

UCCLE-BRUXELLES, LE

2 Mai 1952

56, RUE JOSEPH BENS

Anciennement 16 Rue de Malines.

A Monsieur Van Duynvelde  
Conservateur en chef des Musées  
Provinciaux des Beaux-Arts  
de Belgique

Monsieur le Conservateur

En réponse à votre très honorable lettre du 27 Avril, concernant  
la remise en état de l'œuvre de Jordans : St Martin qui est  
en posséder, j'ai l'honneur de vous informer que j'ai  
examiné le tableau Mercredi prochain à 10 heures.

Très agréablement, Monsieur le Conservateur, je vous prie mes  
salutations distinguées.

F. Janssens

Woluwe Saint Pierre le 3 mai 1932

Monsieur le conservateur en chef des musées  
royaux des beaux arts de Belgique.

Monsieur Van Rysselde.

En réponse à votre honorerie du 27 avril, j'ai l'avantage de vous informer que je vous remercie beaucoup de me demander à participer à l'entreprise de la restauration du "Jordaens" "Saint Martin guérissant un possédé".

Cette besogne incombe plus à un spécialiste rentoileur, c'est un travail pour lequel je ne suis pas outillé, ni adressant toujours moi-même à Mr Gossez 62 rue Lesbroussart, que je puis vous recommander.

Si toutefois je pourrais vous être utile pour renseignements ou autre travaux de restaurations je me tiens toujours à votre disposition.

Veuillez agréer Monsieur le Conservateur l'assurance de ma parfaite considération.

J. Vandeweyer

M. de Coninck est venu le

4 mai

recommande pour le reutoilage

Emile Latour 110 rue Jourdan  
très consciencieux

Gossez, 62 rue Lesbroussart

Spécialistes en reutoilage.

---

M. de Coninck prétend qu'il conviendrait de  
reborder le tableau, mais qu'il est impossible de  
faire un bon reutoilage. On n'a pas trouvé de bonne  
Colle. Il faudrait une colle sans farine, telle

n. existe pas. Il conviendrait de ne fixer  
les clochettes que par le renvoi.

R. V.

Judoens, S. Martin

Le 4 mai 1932 avec le restaurateur  
Joussens.

Tobacco dont ventillage n'a pas été  
adonné parce que les fait assez vite et  
en une fois.

Ida n'a pas brûlé à cause de trop  
chaud.

VAN STEENWIJCK.

-----

" INTERIEUR D'EGLISE. "

-----

Inv. 2966

J'ai montré, le 4 mai 1932, à M. De Coninck le tableau de Van Steenwijck, qui se détache de son support de cuivre en des morceaux minuscules. Il a dit que le sauver serait une opération très compliquée. Il conseille d'employer un vernis liquide et mastic à froid et d'y mettre un papier paraffiné, de repasser ensuite.

L. v. P.

6 Mai 1932.

A.

Monsieur,

Je tiens à vous signaler qu'il a été décidé de faire remettre en état le tableau de Jordaens, "Saint Martin guérissant un possédé".

Si la chose vous intéresse, je vous prierais de m'avertir du jour où vous désireriez examiner cette oeuvre. Je vous serais reconnaissant de me faire parvenir, après cette visite, un rapport consignant vos remarques, la description du travail que vous jugez utile d'y faire, ainsi que l'estimation du prix de cette opération.

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Conservateur en Chef,

Monsieur Emile Latour,  
110, rue Jourdan,  
Etterbeek.

6 mai 1932.

A.

Monsieur,

Je tiens à vous signaler qu'il a été décidé de faire remettre en état le tableau de Jordaens, "saint Martin guérissant un possédé".

Si la chose vous intéresse, je vous prierais de m'avertir du jour où vous désireriez examiner cette oeuvre. Je vous serais reconnaissant de me faire parvenir, après cette visite, un rapport consignait vos remarques, la description du travail que vous jugez utile d'y faire, ainsi que l'estimation du prix de cette opération.

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Conservateur en Chef,

Monsieur Gossez,  
62, rue Lesbroussart,  
Ixelles.

-----



7 mai 1932.

Monsieur,

Vous avez examiné le tableau de Van Steenwijck, "Intérieur d'Eglise" n° 449 du catalogue de notre musée d'art ancien. Je vous prierais de bien vouloir me faire un petit rapport écrit sur l'opération que vous pourriez entreprendre afin de fixer la couleur sur le support de cuivre et de me donner connaissance du prix forfaitaire pour lequel vous entreprendriez la fixation de ce tableau.

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de mes sentiments distingués.

Le Conservateur en Chef,

Monsieur Vander veken,  
5, rue André Fauchille,  
Woluwe St Pierre

M. du Royals Le 7 Mai 32.

Monsieur Van Dyckelde.

D'une conversation que j'ai eue avec Monsieur Ciambulani, il y aurait lieu de vous suggérer d'essayer de fixer les éclats et les soufflottes au Jordains. Je crois qu'il vaut mieux en effet le commencer par là, si cela réussit à peu près bien, cela vaudrait encore mieux que d'entreprendre ce grand reboilage dont le résultat est problématique et de toute façon d'une durée limitée.

Si le tableau a été trop chauffé au reboilage ou plutôt (si l'entoilage précédent, on peut lui attribuer la rustication de l'enduit qui fait écaille la peinture, en est-il ainsi? si l'ignore. Cet écaillement est peut être normal c. à. dire qu'il se serait produit de toute façon, car vraisemblablement si l'on a entoilé le tableau, c'est qu'il

qu'il était pas en bon état. Il a pu se faire que cet entoilage ait aggravé le mal si l'on a repassé trop chaud ?

Immédiatement dans ce cas, tout est replaté comme un linge repassé et l'on croit que cela tient, alors que ce n'est qu'une illusion, la toile se contracte sous l'action de la sécheresse et les écaillures se reproduisent, la toile est hygrométrique, la peinture elle ne bouge pas, elle est en quelque sorte vitrifiée. Si vous le voulez, nous examinerons le cas et dans l'intervalle je verrai Emile Labour qui se conformera à vos directives.

Essayer n'est pas décider, s'il veut entreprendre le fixage soit à la colle liquide ou ce qui vaudrait mieux un vernis (car cela n'humidifie pas la toile) cela pourrait fort bien être fait au mieux. Vous préconisez un blanc d'œuf, c'est également humide et on ne peut l'employer que froid.

Le vernis chauffé est liquide et pénètre dans les fissures, on repasse immédiatement

à chaud chaque éclat, c'est évidemment un travail délicat et patient, on doit le suite essuyer proprement les bavures de vernis en surface, car il faut employer un vernis gras ou une mixtion.

Il y aura de petits débris, mais qui ne seront pas visibles dans la vue d'ensemble.

J'ai un tableau sur cuivre dont j'ai fixé les éclats par du vernis, il ya déjà quelques années, jusqu'à présent, cela tient, mais celui que vous m'avez montré a une infinité de petits éclats, on ne peut le fixer qu'en coulant du vernis liquide à chaud et la plaque légèrement chauffée pour que le vernis ne se contracte pas sous l'effet du refroidissement.

alors le tableau restera ce qu'il est, peut-être même pourra-t-on essayer de le repasser. Mais ce qui est regrettable, c'est qu'on ne pourrait le nettoyer soigneusement sans l'écailler.

Les toiles de rentoilage doivent être peintes pour les rendre imperméables, mais... cela peut présenter un inconvénient si un jour on doit l'enlever, car on

n'arrive plus à les décoller, sinon  
par un travail de grattage horriblement  
difficile et long. J'ai eu un tableau  
dans ce cas, et le restorateur me l'a  
abîmé, en employant un caustique au  
verso sans me prévenir du fait  
qu'il allait commettre. Bref, plus  
on va, plus on sait, plus on est prudent  
et craintif, l'expérience ne s'acquiert  
qu'au prix de désagréments.

Je consens à Dubour et si vous le  
convoquez il sera déjà instruit.

Le Jordains qui va se vendre est en  
parfait état de conservation mais à tout  
prendre s'aime mieux un Jordains en  
mauvais état de conservation mais d'une  
autre qualité.

C'est à votre disposition et avec le  
regret de n'avoir vingt ans pour essayer.  
D'écarter un onctier qui rendait de si  
grands services à l'art. Je vous prie  
Messieurs Van Puyvelde, l'assurance  
de ma considération distinguée.

De Corinck

---

AD. GOSSEZ

RETOILAGE

PARQUETAGE, TRANSPPOSITION

ET

Restauration de Tableaux

62, RUE LESBROUSSART

IXELLES-BRUXELLES, LE 10. 5. 1938.

Monsieur le Conservateur,

En réponse à votre bonne lettre du  
6 Mai, je passerai en vos bureaux,  
le mercredi 11 Mai vers 10 heures du  
matin, afin d'examiner le tableau  
Jordaens.

Très très agréablement, Monsieur le Conservateur,  
mes sincères salutations.

Ad. Gossez

A Monsieur le Conservateur des Musées  
Royaux, 9 rue du Musée.

10 mai 1932

Monsieur,

La Commission d'Art Ancien de nos Musées a approuvé ma proposition de refixer et de mettre en état le "Saint Martin" de Jordaens, dont la couleur se soulève et s'écaille.

J'ai demandé l'avis de divers restaurateurs.

Je serais heureux de pouvoir vous soumettre ces avis, en même temps qu'à MM. le baron Frédéric, baron Pierre Descamps, Laurent Meeus et Hulin de Loo.

Voudriez vous avoir l'obligeance de vous trouver à cet effet, dans nos locaux jeudi prochain 12 mai à 4 heures de l'après midi. Je convoque également M. l'expert de Coninck.

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de mes sentiments distingués.

Le Conservateur en chef,



a Monsieur Ciamberlani  
Membre de la Commission d'Art Ancien.  
à Bruxelles.

10 mai 1932

Monsieur,

La Commission d'Art Ancien de nos Musées a approuvé ma proposition de refixer et de mettre en état le "Saint Martin" de Jordaens, dont la couleur se souève et s'écaille.

J'ai demandé l'avis de divers restaurateurs.

Je serais heureux de pouvoir vous soumettre ces avis, en même temps qu'à MM. le baron Frédéric, baron Pierre Descamps, Hulin de Loo et Ciamberlani.

Voudriez vous avoir l'obligeance de vous trouver à cet effet, dans nos locaux jeudi prochain 12 mai à 4 heures de l'après midi. Je convoque également M. l'expert de Coninck.

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de mes sentiments distingués.

Le Conservateur en chef,

A Monsieur Laurent Meeus  
Membre de la Commission d'Art Ancien  
à Bruxelles.



10 mai 1932

Monsieur,

La Commission d'Art Ancien de nos Musées a approuvé ma proposition de refixer et de mettre en état le "Saint Martin" de Jordaens, dont la couleur se soulève et s'écaille.

J'ai demandé l'avis de divers restaurateurs.

Je serais heureux de pouvoir vous soumettre ces avis, en même temps qu'à MM. le baron Frédéric, baron Pierre Descamp Laurent Meeus et Ciamberlani.

Voudriez vous avoir l'obligeance de vous trouver à cet effet, dans nos locaux jeudi prochain 12 mai à 4 heures de l'après midi. Je convoque également M. l'expert de Coninck.

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de mes sentiments distingués.

Le Conservateur en chef,



A Monsieur le professeur Hulin de Loo  
Membre de la Commission d'Art Ancien



10 mai 1932

Baron,

La Commission d'Art Ancien de nos Musées a approuvé proposition de refixer et de mettre en état le "Saint Martin" de Jordaens, dont la couleur se soulève et s'écaille.

J'ai demandé l'avis de divers restaurateurs.

Je serais heureux de pouvoir vous soumettre ces avis en même temps qu'à MM. le baron Frédéric Hulin de Loo, Laurent Meeus, et Ciamberlani.

Voudriez-vous avoir l'obligeance de vous trouver à cet effet, dans nos locaux jeudi prochain 12 mai à 4 heures de l'après midi. Je convoque également M. l'expert de Coninck.

Veillez agréer, Baron, l'assurance de mes sentiments distingués.

Le Conservateur en chef,

*M. le Président Carton*  
*à Genève*

*L v f*

au Baron Pierre Descamps  
membre de la Commission d'art ancien  
à Bruxelles.

10 mai 1932

*Cher* Baron,

La Commission d'Art ancien de nos musées a approuvé ma proposition de refixer et de mettre en état le "Saint Martin" de Jordaens, dont la couleur se soulève et s'écaille.

J'ai demandé l'avis de divers restaurateurs.

Je serais heureux de pouvoir vous soumettre ces avis, en même temps qu'à MM. le baron Pierre Descamps, Hulin de Loo, Laurent Meeus, Ciamberlani.

Voudrez vous avoir l'obligeance de vous trouver, à cet effet, dans nos locaux, jeudi prochain 12 mai à 4 heures de l'après midi. Je convoque également M l'expert de Coninck.

Veillez agréer, Baron, l'assurance de mes sentiments distingués.

Le Conservateur en chef,

*Mr. le Président Carton de Wiart est absent.*

*via prés.* au baron Frédéric  
Membre de la Commission d'Art Ancien  
à Bruxelles.

*LCP*

Wolumi St-Pierre le 10 mai 1932.

Monsieur Leo Van Puyvelde  
Conservateur en chef des musées royaux de Belgique  
Bruxelles.

Monsieur

En réponse à votre lettre du 7 j'ai l'avantage  
de vous dire que je pourrais faire l'entreprise de la fixation  
et de la remise en état du *Stemmyck* (n° 449 du catalogue)  
au prix de 2.000,00 frs.

La couleur nacrée plus au cuivre, exige un  
bain gélatineux, pour cela le blanc d'œuf est tout indiqué  
étant une matière pure et très limpide, au furet à  
mesure de l'opération, très méticuleuse et très longue  
je devrais employer d'autres matières et notamment la  
cire avec laquelle je terminerais, afin d'éviter l'action  
corrosive du cuivre l'emploi de la cire est nécessaire.

Devoit à vos ordres je vous présente Monsieur  
l'assurance de mes sentiments distingués.

*J. Vandeweyer*

11 mai 1932.

Reçu d'Almanac Goose, 62, rue Lebrunnet.

E) mœurs - etc sur chauffé - Il faut

rentable - Transposition cent. 50e bon

certains cartes - aucun danger si l'avez

Il n'y a rien cartonné -

27 mai 1932.

Visite de M<sup>r</sup> Pelle - Ne tremille (les larmes) même, mais le commando sur nous, qui de 20 à 25 ans de pratique

Il n'est pas nécessaire de rentrer le tableau, mais bien ficher. Ficher sur la table, ce qui est mauvais, mais au moins. Travail de longue haleine -

Le tableau a souffert de surchauffage.

Si les doctes différencient des traits, il faudrait rentrer alors.

M<sup>r</sup> DeCromich a parlé de cette

Alone à M<sup>r</sup> Pelle

FÉLIX JANSSENS

RESTAURATEUR DE TABLEAUX

UCCLE-BRUXELLES. LE

56. RUE JOSEPH BENS

11 Mai 1932

à Monsieur Van Dujvelde  
Conservateur en Chef des  
Musées Royaux des Beaux-Arts  
de Belgique

Monsieur le Conservateur en Chef

Tout à votre très estimée lettre du 27 Avril  
et après examen du tableau de Jordans, j'ai l'honneur  
de vous informer qu'à mon grand regret il m'est  
impossible d'entreprendre l'opération Colossale qu'exige  
le tableau en état (remontage, etc) faute de collaborateurs.  
Veuillez agréer, Monsieur le Conservateur en Chef mes  
salutations très distinguées.

F. Janssens

Le Mercredi 11 Mai 32.

Montieur Van Piquelde

Enis volontiers, je ferai comprendre  
à ces messieurs de la commission  
le pour et le contre de cet éventuel  
travail, lequel théoriquement  
est de la plus grande simplicité.

En principe on est toujours  
préférable d'éviter les opérations  
qui ne tiennent de faire qu'à  
toute extrémité, c'est à dire  
consommer la plus longue vie  
possible avec amour de mérite.

Ici, cela me paraît nécessaire  
car sans doute l'écaillage  
continuera son œuvre de  
destructions.

Le tout est d'avoir l'homme  
patient, adroit et conscientieux

qui voudra bien l'entreprendre.

Je répète, en principe, ce n'est rien du tout et l'on aurait assez vite fait de dresser pour cela un bon artisan d'art.

Le pauvre Vergote aurait pu fort bien s'atteler à ce travail, je l'aurais aidé.

Quand au centoilage qui n'est pas à conseiller actuellement, il faut un centoilleur armé de ses instruments de supplice.

Si l'un des centoilleurs que je vous ai cités ne pourrait s'entendre avec le Musée, je crois qu'on découvrirait bien un homme que l'on pourrait instruire pour ce travail de fixation.

Quelque bon ouvrier décorateur qui connaît la technique de son métier serait bien vite capable de faire ce travail.

J'avais un encadreur qui était un ouvrier d'élite, je n'aurais pas hésité à lui confier pareil



travail, mais il vient de  
mourir comme Vergote!

Plus jeune, je vous avais offert  
de le faire moi-même et d'initier  
quelqu'un, mais cela n'est plus  
possible, je ne puis plus que faire  
de la théorie ou la pratique.

On trouvera bien quelqu'un  
néanmoins, s'il le faut.

Je serai donc demain jeudi  
à 4 heures au Musée, dans la  
salle Jordan.

Ayez mes félicités.  
Monteurs Van Praetzelde,  
l'expression de mes sentiments  
distingués.

C. De Cornet

---

AD. GOSSEZ

RENTOILAGE

PARQUETAGE, TRANSPOSITION

ET

Restauration de Tableaux

62, RUE LESBROUSSART

IXELLES-BRUXELLES, LE 11-5-1938

Monsieur le Conservateur en  
chef des Musées,

Suite à notre entretien, j'ai  
examiné le tableau ferdinand.  
Il a l'avantage de vous soumettre ma  
proposition, pour la mise en état du  
dit tableau, ainsi que le prix.  
Le tableau doit être bien consolidé sur la  
face, pour enlever le vieux rentoilage.  
Ensuite, voir s'il y a moyen d'y faire  
permettre la colle à chaux la toile primitive  
si non, je le transposerai, c'est à dire, enlever  
cette dernière toile, et la remplacer par d'autre,  
pour le travail de rentoilage ou de  
transposition, cela reviendra à quatre  
milles francs.

Recevez, Monsieur, mes salutations  
respectueuses.

Ad. Gossez

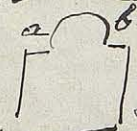
A Monsieur le Conservateur en chef des  
Musées Royaux de Belgique

IXELLES, le 14 mai 1932  
 RUE GODECHARLE 16  
 TÉLÉPHONE 11,77,47  
 COMPTE CHÈQUES POSTAUX 141,729

Monsieur Van Rysselde  
 Conservateur en chef  
 Des Musées Royaux de  
 Belgique.

Monsieur le Conservateur en chef,

À la suite de votre lettre en date du 27 avril dernier, j'ai examiné - (de façon incomplète d'ailleurs, jusqu'à ce que je n'ai pas pu examiner le revers de la toile) le tableau de Jordaens "St Martin" qu'on dit "un possédé".

1. Tout d'abord - à une date qu'il est impossible de préciser - le format du tableau a été modifié; de  la forme primitive, ci contre indiquée, la toile a été rendue rectangulaire. En a et b des morceaux ont été ajoutés et avec le temps ces morceaux se sont légèrement disjoint. (Il faudrait donc réparer ces morceaux)
2. Le tableau a été plus tard - il doit avoir 40 ou 50 ans - marouflé et il paraît certain que l'emploi de pers à repasser trop chauds - a provoqué un dessèchement de la pâte et amené les soulèvements, que l'on observe un peu sur toute la surface du tableau.
3. Il y a trace de repeints à beaucoup d'endroits et comme presque toujours à la suite de cette

opération, le tableau a été revernissé avec un vernis coloré destiné à dissimuler ces repeints. La teinte nettement orangee n'est pas le fait d'une patine naturelle du temps; (ces patines sont toujours très discrètes), elle est le résultat d'un véritable maquillage.

Il semble donc que pour remettre le tableau en état il faudrait tout d'abord:

- 1<sup>o</sup> fixer les parties soulevées,
- 2<sup>o</sup> enlever avec précaution le vernis - qui d'ailleurs est très imparfaitement étalé; cette opération fera certainement découvrir les repeints - successifs, qui eux aussi devront être revus avec soin, car plusieurs sont certainement superflus.

Je pense qu'une restauration nouvelle ne s'imposera pas bien que cette hypothèse ne doive pas être écartée de façon absolue. Seul un examen attentif du revers de la toile pourrait amener une conclusion définitive. Il résulte de ces diverses observations qu'un devis - sous forme d'un forfait absolu - ne saurait pas être établi de façon précise et conséquente, car les frais résultant du seul remontage peuvent varier de plusieurs milliers de francs, par suite du format du tableau (plus de 11 mètres carrés).

A la question: Le tableau est-il en danger et les dégâts observés peuvent-ils augmenter? Je répondrai que la température des salles de musée est relativement stable et qu'il n'y a pas à redouter les accidents (fréquents dans les églises) de peintures se détachant entièrement de la toile. En tout cas une restauration

2) incomplète ou provisoire ne saurait être  
conseillée. Mieux vaut ne rien entreprendre  
que de faire un travail insuffisant. Le frotte  
des parties un peu soulevées ne peut être entrepris  
que si la totalité de la toile est au préalable  
préparée à subir cette opération, car sinon l'on  
risquerait de avoir recommencer le travail  
aux environs actuellement sains en apparence —  
d'ici à quelques années. Comme il est certain  
que ce travail important et particulièrement  
délicat fera l'objet — s'il se fait — d'examen et de  
critiques — dont quelques unes de parti pris — nombreuses  
et attentifs, il ne saurait être question pour un  
pratiquen consciencieux de ne faire qu'une moitié  
de travail; il y risquerait son renom.

Bien qu'il soit presque impossible de déterminer  
d'avance ce que le travail peut coûter de frais et  
de temps employé, j'estime — sans engagement absolu  
qu'un travail — aussi parfait que possible — peut  
coûter de 7 à 8000 frs, somme qu'il faudrait engager  
de 3 à 4 mille francs si la nécessité d'un masouflage  
nouveau s'imposait.

Je suis prêt à renouveler et à compléter devant le  
tableau (et dans ce cas il devrait être descendu pour  
qu'on puisse le retourner) toutes les explications  
techniques que la commission du Musée et  
vous même en gerdez de moi.

Je vous prie, Monsieur le Conservateur  
en chef, à bien vouloir agréer l'expression  
de ma reconnaissance la plus distinguée.

Emile Vauthier

Je me permets d'attirer à nouveau votre  
attention sur l'état vraiment lamentable  
du tableau de Feyta (La Charette) qui se  
trouve dans l'admirable salle d'honneur du  
musée.

M<sup>r</sup> Pelle, 19, rue Van Moer

recommande son oncle qui travaille depuis 20 ans - ne les rentre,  
mais les a avec du vernis - travail très long.

M<sup>r</sup> Joszy, 62, rue Lebrun

recommandé par M. De Coninck et par M.  
à beaucoup travaillé pour Cardon Vander Veken  
a restauré les tableaux de l'église de la chapelle -  
tableau très mal restauré - a restauré son travail  
4000 fr.

M<sup>r</sup> Janssens, 56, rue Joseph Benz, Uccle.

le rentilage ne lui va bien en fait, d'où ces manques d'adhérence -  
n'accepte pas le travail

M. Emile Laton, 110, rue Jourd'he

très consciencieux et M. De Coninck

M. Em. Vanthier

M. Vander Veken n'accepte pas - recommande M. Joszy

M. De Coninck : rentile - jamais aucun rentilage parfait -  
75, rue Royale

25 Le Journal

Samedi 14 mai 1932.

Visite de M. Latour pour voir le S. Martin de  
Judaens -

Si le tableau était plus petit, il conviendrait la  
transposition.

Le remplissage ne s'impose pas. Il faut bien avoir  
un terrain bien collant.

M. Latour la fin de l'essai à son atelier lui  
répondra. Il doit examiner aussi si le  
temps d'entreprendre à travail, sera  
long -



# Protocole

Nous avons ~~assisté~~ examiné l'état du tableau  
Jordanus, Saint Martin <sup>et après</sup> et entendu les explications

et nous nous jugeons qu'il importe de

hinde flutking

Caput + hinde de liz

Mexime

31 mai 1932.

Monsieur,

En réponse à votre lettre du 10 mai, j'ai l'honneur de vous prier de procéder à la fixation et à la remise en état du Steenwijk, n° 449 du catalogue, au prix indiqué.

Il est bien entendu que ce travail devra être exécuté dans nos locaux et sous la surveillance du personnel scientifique ainsi que du délégué de la Commission: le Baron Frédéric.

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Conservateur en Chef,

Monsieur Vander Veken,  
Restaurateur,  
Rue André Fauchille, 5

Woluwe St Pierre.  
\*\*\*\*\*

31 mai 1932.

In. 2366

Monsieur le Baron,

Vous voudrez bien vous rappeler qu'à la dernière séance de la Commission d'Art ancien, la Commission a exprimé à l'unanimité le vœu de voir fixer la couleur qui s'écaille et se détache du support de cuivre au tableau de Van Steenwijk. Ce travail, fort délicat et très difficile, sera entrepris par M. J. Vander Veken. Il y commencera à la fin de cette semaine.

Je vous prie de bien vouloir, ensemble avec le personnel scientifique, surveiller ce travail.

Croyez, Monsieur le Baron, à mes sentiments les plus distingués

Monsieur le Baron Frédéric,  
Vice-président de la Commission d'Art Ancien  
des Musées Royaux des Beaux-Arts de Belgique,  
Chaussée d'Haecht, 232,

Bruxelles.  
\*\*\*\*\*

Gand, le 30 mai 1932.

Monsieur le Conservateur en Chef.

J'ai l'honneur de vous informer que je m'occupe de restauration (reboilage, nettoyage, retouches etc.) de tableaux, et ce avec tout le respect dû jusqu'à la moindre touche de l'artiste dont j'ai à sauver l'œuvre.

Pour renseignements vous pouvez vous adresser à l'Académie Royale des Beaux-Arts de Gand, pour laquelle j'ai restauré des œuvres de Speerstra (Heurs), de Paclinic (sujet mythologique: le Jugement de Paris) de Booyes (Virgile lisant l'Énéide devant Auguste) et qui toutes trois étaient dans un état lamentable. Je les ai restaurés avec toutes

les précautions et tous les respects. De moi aussi  
était le nettoyage d'un portrait d'homme  
de Massey appartenant à la rétrospective  
de ce peintre et appartenant à la  
Comtesse H. de Hemphine, rue basse des Champs  
à Gand. Parmi l'autres encore, une vierge  
à l'enfant genre Van Dyck appartenant  
à Monsieur le Président de Haerne, rue  
Van de Velde à Gand.

Je serais heureuse, si vous avec les  
seignes à remettre en bon état aux collections  
des Musées, de pouvoir être à même de  
contribuer à ces travaux, en recevant une  
commande à cet effet.

Veuillez agréer, Monsieur le  
Conservateur en Chef, avec l'espoir que  
vous pourrez prendre en considération mes

offres de service; l'expression de mes  
sentiments les plus distingués.

J. Van de Kerckhove  
27. rue des Rats, Gand.  
D. pair de Rome de peinture  
et de sculpture en 1920.

et Monsieur L. Van Praetse  
Conservateur en Chef des Musées  
royaux de Belgique.

1er juin 1932.

Monsieur,

Nous songeons, en ce moment, à la mise en état du grand tableau de Jordaens, "Le Miracle de St Martin". Ce tableau, qui a été rentoilé jadis, présente des clochettes et des parcelles de couleur se détachant du support. Il conviendrait de fixer la couleur et peut-être de procéder à un nouveau rentoilage .

Si vous aimeriez vous présenter pour faire ce travail, je vous prierais de venir inspecter le tableau, de me faire un petit rapport sur le travail à faire et d'indiquer le prix auquel vous entreprendriez ce travail.

Croyez, Monsieur, à l'expression de mes sentiments distingués.

Le Conservateur en Chef,

A Monsieur J. Van de Veegaste,  
87, rue du Rabot-Gand,

\*\*\*\*\*

Paris, le 2 juin 1932.

Monsieur le Conservateur en Chef,

J'ai l'honneur de vous informer que je  
prendrai examen le tableau de Jordans  
que vous m'avez signalé: je le connais bien  
pour l'avoir souvent admiré jadis, et vous  
enverrai dans quelques jours un petit rapport  
avec tous les renseignements que vous me  
demandez.

Je vous prie, Monsieur le Conser-  
vateur en chef, l'expression de ma  
considération distinguée.

J. Van de Velde

87, rue de Valenciennes, Paris.

et Monsieur le Conservateur en Chef des Musées Royaux



7 juin 1932.

C.

Monsieur,

Nous songeons, en ce moment, à la remise en état de notre grand tableau de Jerdaens, "Saint Martin guérissant un possédé". A ce tableau, rentoilé jadis, des clochettes et des parcelles de couleur se détachent du support. La couleur devrait être fixée; peut-être conviendrait-il de procéder à un nouveau rentoilage?

Si vous étiez disposé à offrir vos services pour ce travail, je vous prierais de venir examiner le tableau, de me transmettre un petit rapport sur le travail à exécuter, et de m'indiquer le prix auquel vous entreprendriez celui-ci.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Le Conservateur en Chef,

Monsieur Arthur Van Foecke,  
Artiste-peintre, restaurateur de tableaux,  
rue de Lausanne,

ANVERS.  
-----



Monsieur L. Van Swyrtat  
Conservateur en chef des Musées  
Royaume des Pays-Bas.  
9. Rue du Musée  
Bruxelles.

LÉON FRIEDERIC

Maur

Cher Monsieur Van Duyck  
Si vous n'y voyez pas  
d'inconvénient j'irai  
vous voir lundi après-midi  
24 novembre.  
Bonne nuit mes  
salutations bien cordiales.

232, CHAUSSEE DE MARCHIT

Léon Frédéric  
SCHARRBEEK

Vendredi. (1932)

LÉON FRIEDRIEHL

Cher Monsieur Van Puyvelde,  
Étant pour le moment à l'étranger  
et comptant y rester en moyenne un  
mois, il me sera impossible d'assis-  
tance à la séance du 27. Vous  
voudrez bien excuser mon absence.  
Pour ce qui concerne le bateau  
de Van Steenhuysen, je m'en  
rappelle à vous pour ce qui  
concerne sa continuation.

232, CHAUSSEE DE MARCHÉ

SCHAEFFER

Surplus M<sup>r</sup> Kuhn de deux jours  
vaut donner son avis à ce sujet,  
car je crois que maintenant  
je ne suis plus seul à surveiller  
les travaux de restauration.

Chez Monsieur Van Duyvelde,  
je vous serre bien cordiale-

ment la main

Levin Pedersen

---

Restauration tableau de Van Steenwijck

"Intérieur d'Eglise"

Le 13 juin 1932.

M. Vander Veken a aujourd'hui, sous mes yeux, couvert tout le tableau de van Steenwijck, "Intérieur d'Eglise", de blanc d'oeuf. Il a évité l'attou-  
chement de l'air par une petite digue de pastelline et par la couverture au  
moyen d'une glace. Le soir les pellicules se détachant du cuivre s'étaient  
aplaties.

Z v P

le 14 juin 1932.

M. Vander Veken a enlevé le bain de blanc d'oeuf. Après séchage le vernis qui était très malade s'est détaché facilement de la peinture.

L'enlèvement du vernis coloré a permis de voir la raison pour laquelle on y avait mis un vernis brunâtre: il y a de nombreux et de très mauvais repeints.

J'ai défendu à M. Vander Veken de pousser plus loin la restauration et même tout nettoyage. Le tableau, débarrassé de son vernis teinté, paraît plus net. La mauvaise signature, presque illisible, de Van Steenwijck se trouvait non pas sur la peinture mais entre les couches de vernis. Elle a disparu et la netteté précise du dessin, bien visible maintenant, montre que ce tableau n'est pas de Van Steenwijck mais bien de Neefs.

*Lvd*

Restaurateur  
V. Steenwijk

16 juin 1932.

Mon cher Baron,

Le restaurateur Vanderveken vient de terminer le fixage de l'Intérieur d'Eglise, attribué jusqu'ici à van Steenwijk. Le fixage a très bien réussi. Il a été fait au moyen de blanc d'oeuf; puis une couche de vernis brun a été enlevée et nous nous trouvons maintenant devant plusieurs tâches de restauration. Je vous propose de ne pas les laisser enlever et même de laisser le tableau tel quel sans le restaurer, comme un document intéressant.

Avant de pousser plus loin la restauration, je vous prierais de venir contrôler le travail et de donner votre opinion.

Veuillez agréer, Mon cher Baron, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Monsieur le Baron Frédéric,  
Vice-Président de la Commission d'Art ancien des Musées Royaux  
des Beaux-Arts de Belgique,  
Chaussée d'Haecht 232,  
Bruxelles.  
\*\*\*\*\*



Gand, le 26 juin. 1932.

Monsieur le Conservateur en Chef,

J'ai l'honneur de vous informer  
que j'ai été voir le tableau de Tordeusi & Martin,  
au Musée de Bruxelles. Il y a en haut des  
craquelures provenant d'un ancien encadrement  
d'une autre forme que la présente.

Certaines parties du tableau est couverte  
de plusieurs éclats où la peinture risque  
de s'écailler si l'on ne procède sous peu  
avec soins nécessaires.

Il y a quelques petites retouches,  
et il faudrait sur très peu de nettoyage  
qui laisse intact le travail du maître.

Seulement pour être à même

Je me prononce définitivement sur  
l'étravail à faire notamment s'il  
faudrait procéder à un remblaiement,  
il faudrait que je puisse voir le  
tableau de près, enlevé du cadre dans  
une salle réservée à l'examen des œuvres  
à respecter en état.

Je vous serais reconnaissant, Monsieur  
le Conservateur en Chef, si vous pourriez  
me mettre au courant quand je pourrais  
venir voir le tableau dans de bonnes  
conditions.

Tenilleme croire à vos ordres, et  
recevez Monsieur le Conservateur, l'assurance  
de ma considération Distinguée.

J. Van To Keijck  
87. rue St Robert Jourd.

29 juin 1932.

Cher Monsieur,

J'ai soumis, cette fois-ci, la question de la restauration du tableau de Jordaens, à la Commission d'Art ancien. Elle s'en est occupée pour la dernière fois hier et elle a abondé dans votre sens. Elle a attaché beaucoup d'attention à un rapport approfondi d'un restaurateur de Bruxelles, et a exprimé l'avis que c'est à lui qu'il conviendrait de confier le travail fort délicat.

Je regrette beaucoup que ce ne soit pas vous mais, croyez-le bien, je ne vous perdrai pas de vue.

Croyez, cher Monsieur, à mes sentiments distingués.

Le Conservateur en Chef,

Monsieur J. Van de Veegaete,  
Restaurateur,  
87, rue du Rabet,

G A N D.

\*\*\*\*\*

30 juin 1932.

C  
Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous signaler que notre grand tableau de Jordaens, "Saint Martin guérissant un possédé", se couvre de soufflettes; par endroits, même, la peinture s'écaille.

A mon avis, ces soufflettes et écaillures proviennent du fait que le tableau a été rentoilé, en 1908, au moyen d'une toile insuffisamment préparée, laquelle réagit autrement que la toile portant la peinture.

Les soufflettes pourraient être fixées: c'est un travail que nous faisons couramment à d'autres tableaux. Mais j'ai constaté que, sans cesse il se produit, sur le tableau de Jordaens, des soufflettes nouvelles. Fixer les parcelles de couleur détachées, ne serait, en ce cas-ci, qu'un palliatif. Or, il convient, dans un Musée de l'importance du nôtre, que nous supprimions la cause du mal, et, par conséquent, que l'on procède à un rentoilage complet du tableau: il va de soi, que ce rentoilage ne pourrait être exécuté qu'après avoir fixé les soufflettes.

Comme il s'agit d'un travail très important, j'ai cru de mon devoir de soumettre la question à l'avis de la Commission d'Art ancien. Celle-ci s'en est occupée par trois fois. Après avoir pris connaissance de mes expli-

Monsieur le Ministre des Sciences et des Arts,  
10, rue de la Loi,

Bruxelles.  
\*\*\*\*\*

cations ainsi que des propositions faites par différents restaurateurs auxquels je m'étais adressé, la Commission s'est ralliée à mon point de vue. Elle vous propose, d'accord avec moi, de confier le travail à M. Emile Vauthier.

Pour ce qui est de la dépense qui résulterait de ce travail, M. Emile Vauthier nous a écrit ce qui suit:

" Bien qu'il soit presque impossible de déterminer d'avance ce que le travail peut coûter de frais et de temps employé, j'estime - sans engagement absolu qu'un travail, aussi parfait que possible peut coûter de 7 à 8.000 fr. somme qu'il faudrait augmenter de 3 à 4.000 fr. si la nécessité d'un marouflage nouveau s'imposait."

En effet, il est impossible de prévoir dans quel état se présentera le tableau après le fixage et le rentoilage.

Je vous propose donc, Monsieur le Ministre, de m'autoriser à passer un contrat avec M. Emile Vauthier, dans lequel il serait stipulé que les deux travaux, de fixage et de rentoilage, seraient exécutés pour une somme forfaitaire de dix mille francs ( 10.000 fr.); il va de soi que dans ce prix serait également compris le travail à exécuter au vernis.

Si, au cours de l'entreprise, des imprévus se présentaient qui nécessiteraient une prolongation excessive des travaux, il y aurait lieu d'en indemniser M. Emile Vauthier.

Tout le travail serait entrepris et exécuté sous la surveillance directe du personnel scientifique et avec la collaboration du délégué de la Commission d'Art ancien.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de mes sentiments distingués.

Le Conservateur en Chef,

Donner  
Steenwijck

19 juillet 1932.

Mon cher Baron,

M. Vander Veken, restaurateur, a terminé le travail entrepris pour le fixage de la peinture qui se détache au tableau de Van Steenwijck, "Intérieur d'Eglise". Le fixage a parfaitement réussi, mais le tableau reste une ruine. Il ne me semble pas possible de faire retoucher le tableau aux multiples endroits où des parcelles de peinture se sont enlevées dans le temps, avant qu'une restauration ait été faite, il y a une quarantaine d'années.

Je vous proposerais de laisser le tableau tel quel, sans le restaurer. La restauration équivaldrait à retoucher complètement l'oeuvre. Il vaut mieux, me semble-t-il, conserver le tableau tel quel comme document. Je le garderai, dans cet état, pour vous le montrer. J'attendrai votre retour. Veuillez venir le voir lorsque cela vous conviendra.

Croyez, mon cher Baron, à mes sentiments distingués.

Le Conservateur en Chef,

Monsieur le Baron Frédéric,  
Vice-Président de la Commission d'Art ancien des Musées  
Royaux des Beaux-Arts de Belgique,  
232, Chaussée d'Haecht  
Bruxelles.

RESTAURATION DU TABLEAU DE VAN STEENWIJCK.

-----

Aujourd'hui, 30 juillet 1932, M. le Baron Frédéric est venu voir le  
fixage apporté à ce tableau par le restaurateur Vanderveken.

Il a trouvé ce fixage bien fait et a accepté ma proposition de laisser  
le tableau sans restauration ultérieure en le gardant comme document. Il  
conviendrait de cirer le tableau en vue de sa protection.

C. B.

Bruxelles, le .....9...Septembre 1932  
52, Boulevard du Régent.

LETTRES ET DES ARTS  
DIRECTION GENERALE  
DES  
BEAUX-ARTS, DES LETTRES  
ET DES  
BIBLIOTHEQUES PUBLIQUES

DIRECTION

Section

N° 2645

N. B. - Prière de rappeler dans la réponse la date  
et le numéro de la dépêche,  
ainsi que l'indication de l'administration.

Monsieur le Conservateur en Chef,

ANNEXE

*revenir par  
pour le  
restant  
à l'annexe 7*

J'ai l'honneur de vous faire savoir que je vous autorise à passer contrat avec M. Emile Vauthier pour le fixage, le rentoilage et le travail au vernis, du tableau de Jordaens, "Saint Martin guérissant un possédé", moyennant un prix forfaitaire de dix mille francs. Toutefois, si au cours de l'entreprise, des imprévus se présentaient, lesquels exigeraient une prolongation excessive des travaux, il y aurait lieu évidemment d'indemniser M. Emile Vauthier.

Comme il s'agit d'un travail très délicat à effectuer sur une toile très importante, il conviendrait qu'il fut exécuté sous la surveillance étroite et constante du personnel scientifique et du délégué de la Commission d'art ancien.

Pour le Ministre:

Le Directeur Général,

*Callot*

à Monsieur le Conservateur en Chef  
des Musées royaux des Beaux-Arts



10 novembre 1932.

Monsieur le Vice-Président,

M. Vauthier vient de commencer le fixage du tableau de Jordaens. Il croit nécessaire de toucher aussi au vernis. Vous me feriez un plaisir en voulant bien venir contrôler le travail, lundi prochain, à 10 heures.

Demain, vendredi, M. Vauthier ne travaille pas et samedi non plus. Croyez, Monsieur le Vice-Président, à mes sentiments les meilleurs.

Le Conservateur en Chef:

Monsieur le Baron Frédéric,  
Vice-Président de la Commission d'Art ancien des Musées Royaux  
des Beaux-Arts de Belgique  
232, Chaussée d'Haecht  
Bruxelles.  
\*\*\*\*\*

10 novembre 1932.

Monsieur le Président,

M. Vauthier vient de commencer le fixage du tableau de Jordaens. Il croit nécessaire de toucher aussi au vernis. Vous me feriez un plaisir en voulant bien venir contrôler le travail, lundi prochain, à 10 heures.

Demain, vendredi, M. Vauthier ne travaille pas et samedi non plus. Croyez, Monsieur le Président, à mes sentiments les meilleurs.

Le Conservateur en Chef:

Monsieur le Comte Carton de Wiart,  
Président de la Commission d'Art ancien des Musées Royaux  
des Beaux-Arts  
137, Chaussée de Charleroi  
E/V.

10 novembre 1932.

Cher Baron,

M. Vauthier vient de commencer le fixage du tableau de Jordaens. Il croit nécessaire de toucher aussi au vernis. Vous me feriez un plaisir en voulant bien venir contrôler le travail, lundi prochain, à 10 heures.

Demain, vendredi, M. Vauthier ne travaille pas et samedi non plus.

Croyez, cher Baron, à mes sentiments les meilleurs.

Le Conservateur en Chef,

Monsieur le Baron Descamps  
Membre de la Commission d'Art ancien des Musées Royaux  
des Beaux-Arts de Belgique  
511, Avenue Louise  
Bruxelles.  
\*\*\*\*\*

10 novembre 1932.

Cher Monsieur,

M. Vauthier vient de commencer le fixage du tableau de Jordaens. Il croit nécessaire aussi de toucher au vernis. Vous me feriez un plaisir en voulant bien venir contrôler le travail, lundi prochain, à 10 heures.

Demain, vendredi, M. Vauthier ne travaille pas et samedi non plus.

Croyez, Cher Monsieur, à mes sentiments les meilleurs.

Le Conservateur en Chef,

Monsieur Ciamberlani,  
Membre de la Commission d'Art Ancien des Musées Royaux des Beaux-Arts  
28, Boulevard de la Cambre  
Bruxelles.

10 novembre 1932.

Cher Monsieur,

M. Vauthier vient de commencer le fixage du tableau de Jordaens. Il croit nécessaire de toucher aussi au vernis. Vous me feriez un plaisir en voulant bien venir contrôler le travail, lundi prochain, à 10 heures.

Demain, vendredi, M. Vauthier ne travaille pas et samedi non plus.

Croyez, Cher Monsieur, à mes sentiments les meilleurs.

Le Conservateur en Chef:

Monsieur Vauthier  
Membre de la Commission d'Art ancien des Musées Royaux  
des Beaux-Arts de Belgique  
46, Avenue Jeanne  
E/V.

10 novembre 1932.

Cher Monsieur,

M. Vauthier vient de commencer le fixage du tableau de Jordaens. Il croit nécessaire de toucher aussi au vernis. Vous me feriez un plaisir en voulant bien venir contrôler le travail, lundi prochain, à 10 heures.

Demain, vendredi, M. Vauthier ne travaille pas et samedi non plus.

Croyez, Cher Monsieur, à mes sentiments les meilleurs.

Le Conservateur en Chef,

Monsieur le Professeur Hulin de Loo,  
membre de la Commission d'Art ancien des Musées Royaux  
des Beaux-Arts de Belgique  
3 Place de l'Evêché  
GAND

170  
Gand, 3 Place de l'Évêché  
12 Novembre 1932

Cher Monsieur,

Il me sera malheureusement  
impossible de me rendre à Bruxelles  
Lundi: j'ai moi-même convoqué  
pour ce jour la Commission de  
placement du Musée de Gand

Il n'est d'ailleurs toujours  
impossible d'être à Bruxelles  
à 10 heures !

Comme il s'agit d'une  
question technique, je pense  
que le mieux serait de faire  
appel à M. Chamberlain  
ou Frédéric

Etant à Bruxelles ils  
pourraient suivre facilement  
les opérations.

Je me suis rendu chez  
M. Albert Heysse : ainsi que  
je m'en doutais, il ne s'agit  
nullement d'un vase des Goves,  
mais bien d'un exemplaire de





Papier vendu au bénéfice de l'œuvre "Asiles des Soldats Invalides Belges"

la Vierge à mi-cors par le  
Maître de la Légende de M. Madelain,  
d'après Rogier et de Weyden.

Comme l'ouvrage de  
ma Confiance pour la Suisse  
sera dit dans ma Lecture du 27  
à la séance publique de l'Académie,  
je ne puis le répéter ailleurs :

Bruxelles

Bien - Ven  
Julien de Loo

le 12 Novembre 1932

Cher Monsieur

A mon regret, je ne puis  
me rendre lundi prochain à  
10 h. au musée

J'étais au musée dans le courant  
de l'après dîner vois le  
tableau de Jordans que  
Monsieur Vauthier repare.

Recevez, je vous prie, Monsieur

le conservateur en chef l'expression  
de mes meilleures sentiments.

Alfred Rambaud Paris

novembre 1932.

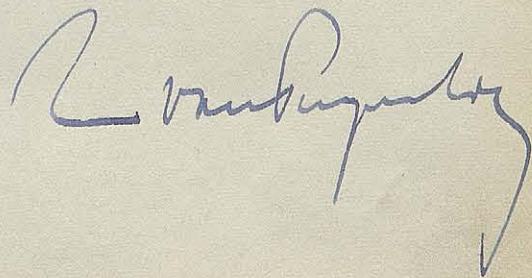
RESTAURATION DU TABLEAU DE JORDAENS,

"SAINT MARTIN GUÉRISSENT UN POSSEDE"

-----

Le 10 novembre, j'ai invité certains membres de la Commission à venir voir le tableau dont la restauration vient d'être entamée. Il s'agissait de faire voir comment M. Vauthier comprend le fixage des soufflettes et de demander aux membres de la Commission si M. Vauthier peut, comme il le demande, enlever une partie du vernis teinté de Buéso, en le déroulant aux doigts.

MM. Hulin de Loo et Wauters se sont excusés. Sont venus voir: le Comte Carton de Wiart, le Baron Frédéric, le Baron Descamps et M. Ciamberlani. Ils se sont déclarés tous d'accord pour la manière dont M. Vauthier fixe les soufflettes: celle-ci le fait en couvrant tout le tableau, partie par partie, d'une colle mélangée à de l'ail sur laquelle on met de grandes feuilles de papier, afin d'avoir une contraction égale. Ensuite, M. Vauthier a prétendu devant tout le monde qu'en enlevant sa colle, il enlève en même temps une partie du vernis; il désire dérouler partiellement le vernis juteux et recouvrir le tout avec une cire de sa préparation, tenant lieu de vernis. Le Baron Descamps se déclare complètement d'accord. Le Comte Carton de Wiart également. Le Baron Frédéric ne désirerait rien voir enlever dans les figures mais bien dans le ciel. M. Ciamberlani se déclare également d'accord pour établir la tonalité générale sur la base du coin en bas, à droite, déjà préparé complètement par M. Vauthier. M. Ciamberlani me met en garde contre les excès que l'on peut craindre de la part de M. Vauthier.



22 novembre 1932.

Cher Monsieur Bauthier,

J'ai oublié, hier matin, de vous demander de bien vouloir jeter un coup d'oeil sur le travail qu'opère, en ce moment, dans notre atelier, le restaurateur M. Vauthier sur le Saint Martin de Jordaens.

M. Vauthier est très entreprenant et il convient que nous l'arrêtions quelque peu. C'est pourquoi je désire que plusieurs membres de la Commission viennent voir le travail. Si vous passez encore, ce me sera un plaisir de vous introduire dans l'atelier.

Croyez, Cher Monsieur Bauthier, à mes sentiments les meilleurs

Monsieur Bauthier,  
Membre de la Commission d'Art Ancien des Musées Royaux des Beaux-Arts,  
Avenue Louise  
E/V.  
-----

6 décembre

2.

lundi 12 décembre

bre 1932, à 2 1/2 h., 9 rue du Musée

1. Jordans, St Martin: examen du fixage en cours d'exécution.
2. Avis à émettre sur oeuvres soumises

Ciamberlani

Membre

12 décembre 1932.

Note à Monsieur VAUTHIER.

-----

La Commission d'Art ancien a examiné aujourd'hui le travail de restauration que vous avez opéré sur le "Saint Martin", de Jordaens. Elle a exprimé son mécontentement au sujet du fait que vous ayez cru bon de couvrir, à notre insu, le tableau d'un enduit dont nous ne connaissons pas la composition.

Je vous prierais d'avoir l'obligeance de me faire connaître la composition de cet enduit. Dans le cas où cet enduit pourrait porter quelque dommage au tableau, il conviendrait de l'enlever avant de vernir le tableau.

Vous m'avez exprimé le désir de couvrir le tableau non d'un vernis mais d'une couche de cire. La Commission exprime le vœu de voir recouvrir plutôt le tableau, non de cire mais d'un vernis au mastic. Je vous prierais de vous conformer à ce vœu exprimé par la Commission compétente.

Le Conservateur en Chef,

L. P.

Ce 12 décembre 1932.

J'ai convoqué <sup>pour</sup> aujourd'hui la Commission d'Art ancien, dans le but de lui soumettre pour approbation la restauration faite à ce tableau par M. Vauthier. Comme M. Vauthier avait eu connaissance de cette convocation déjà le 8 décembre, il a voulu ~~soumettre~~ le tableau quelque peu en état, et l'a recouvert d'un enduit brillant que j'ai constaté hier et qui présente des taches mates en plusieurs endroits. Il ne m'avait pas prévenu et un de nos aides M. Allemersch m'a dit que ce serait de l'huile. J'ai donné immédiatement l'ordre de défendre à M. Vauthier de toucher encore au tableau jusqu'à ce qu'il reçoive avis de ma part. J'ai présenté aujourd'hui le tableau à la Commission dans l'atelier des réparations. Auparavant, durant tout le cours des travaux de restauration, différents membres de la Commission sont venus voir ~~ce~~ <sup>ces</sup> travaux. Ils se sont déclarés d'accord avec moi pour dérouler quelque peu les couches supérieures du vernis teinté qui avait été mis par le restaurateur Buéso. Les membres de la Commission ont déclaré que le tableau se présente beaucoup mieux maintenant qu'il est quelque peu éclairci. J'ai fait observer que M. Vauthier a très bien respecté le travail de Jordaens et qu'il n'a pas enlevé tout le vernis teinté. Seul, M. Ciamberlani a fait observer que en deux endroits la peinture paraît un peu fatiguée et qu'il convient de ne pas pousser plus loin l'enlèvement du vernis afin d'éviter que la peinture de Jordaens soit enlevée. ~~M. le Conservateur en chef a exprimé son mécontentement~~ <sup>M. Ciamberlani</sup> concernant M. Vauthier parce que celui-ci a mis un enduit sur le tableau avant de ~~lui~~ <sup>m'</sup> en parler et qu'il ne ~~lui~~ <sup>m'</sup> a pas expliqué la composition de cet enduit. ~~M. Ciamberlani~~ <sup>M. Ciamberlani</sup> dit qu'il demanderait des explications à M. Vauthier, et que celui-ci serait obligé de déclarer exactement la composition de cet enduit. La Commission a demandé que cet enduit soit enlevé s'il ~~est~~ <sup>est</sup> de nature à nuire au tableau.

La Commission a exprimé le vœu de voir couvrir le tableau non pas par une couche de cire comme le voudrait M. Vauthier mais ~~par~~ <sup>par</sup> une couche de vernis ~~en~~ mastic.



I4 décembre 1932.

JORDAENS, "Saint Martin guérissant un possédé"

-----

J'ai fait appeler M. Vauthier auprès de moi afin de lui demander des explications au sujet du fait qu'il a, à mon insu, couvert le tableau restauré de Jordaens d'une couche d'un certain vernis qui paraît huileux. Je lui ai donné connaissance du mécontentement, à ce propos, exprimé par la Commission. M. Vauthier m'a dit que la couche, qu'il a mise sur le tableau afin de le rendre un peu plus luisant pour le présenter à la Commission, est composée d'huile de lin, de térébenthine et quelque gouttes de siccatif de Harlem du Rosier. Il a cru devoir mettre ce mélange afin de "nourrir" la couche de la peinture et surtout afin de remplir les milliers de petits trous d'aiguille qu'il a dû pratiquer pour le fixage. Je lui ai demandé d'enlever cet enduit. Il m'a dit que ce n'était pas possible, que l'enduit s'est incorporé au tableau. Je lui ai demandé, en plus, de ne pas cirer le tableau mais de le couvrir d'un vernis au mastic. Il a répondu qu'il n'aimait pas faire ce travail mais que, puisque la Commission l'exige, il en sera fait ainsi. Je lui ai encore demandé quand l'enduit qu'il vient de mettre serait suffisamment sec pour procéder au vernissage. Il m'a répondu que cet enduit est dorénavant déjà complètement sec et qu'il ne tardera pas à procéder au vernissage.

LVP

1

Restauration des tableaux: Martin, quinze ans  
projet

M. Le Commissaire chef fait savoir qu'il a demandé à  
Vauthier de lui indiquer la composition de l'enduit qu'il a appliqué  
de Vauthier sur le tableau de l'enduit qu'il a appliqué  
sur le tableau après le déroulage au doigt. Cet enduit  
se compose principalement d'huile et d'un peu de siccatif de Harlem et est séché

● Le Composit d'huile et d'un peu de siccatif de Harlem, il est séché  
et ne peut plus être enlevé, M. le Conservateur en chef  
et ne peut plus être enlevé. M. le Conservateur en chef  
a adressé à la date du 12 décembre une lettre à M. Vauthier, laquelle  
a adressé à la date du 12 décembre, une lettre dans laquelle il  
a exprimé le mécontentement de la Commission.  
a exprimé le mécontentement de la Commission. M. Vauthier  
a répondu qu'il craignait que la Commission aurait  
a répondu qu'il craignait que la Commission aurait  
trouvé l'aspect du tableau "trop sec" et c'est pourquoy  
l'œuvre l'aspect du tableau trop sec, et c'est pourquoy  
à notre insu, il est venu au matin appliquer cet enduit,  
● à notre insu, il est venu au matin, ce matin, appliquer cet enduit,  
avant la réunion de la Commission.  
avant la réunion de la Commission. M. le Conservateur  
et chef fait savoir qu'il a demandé à Vauthier de lui indiquer  
à son produit un colorant mais H. Vauthier le conteste  
a son produit un colorant, mais H. Vauthier le conteste  
formellement.  
formellement.

M. Vauthier & L'or préparait un enduit appliqué sur le  
une couche de cire matière souple, plus  
M. Vauthier, une couche de cire, matière souple, plus  
qu'une couche de vernis, celui-ci fendille et par les ouvertures  
qu'une couche de vernis; celui-ci fendille, et par les ouvertures

plais à poser l'air et la lumière.  
L'air pose l'air et la lumière

Giambeloni préfère le vernis lequel a fait ses preuves  
de Giambeloni préfère le vernis, lequel a fait ses preuves;  
le vernis ne donne pas suffisamment de vigueur aux parties  
soulevées de plus elle ne peut plus être enlevée.  
gubres; de plus, elle ne peut plus être enlevée.

de la caracuta est rappelle par Dr. Nauther propose la  
caracuta que celle-ci peut toujours être enlevée au  
moyen de tétrachlore qui est une matière inoffensive  
pour la peinture ancienne; cela résulte d'expériences  
faites par les chimistes. N. de Cousseroten le chef serait  
d'avis de ne pas enlever la couche d'huile appliquée  
par N. Nauther.  
par Dr. Nauther.

N. Neeri propose d'essayer de l'enlever au moyen  
de la térébenthine; avec celle-ci on ne risque rien  
rien; mais il faudrait employer la térébenthine  
seule.

N. de Cousseroten le chef pense que la térébenthine  
de la caracuta en chef pense que la térébenthine

pourrait bien enlever un peu de l'huile; avec  
le mirbas d'opération se ferait mieux.  
le mirbas l'opération se ferait mieux.

La commission se rend ensuite dans l'atelier de  
de restauration pour examiner le tableau

M. Vauthier qui a été convoqué spécialement

M. Vauthier, qui a été convoqué spécialement

A. Le Conservateur en chef rend compte du travail qu'il a effectué  
à la conservation en chef, rend compte du travail qu'il a effectué

Il a fixé entièrement le tableau, non seulement les soufflets  
Il a fixé entièrement le tableau, non seulement les soufflets  
mais toute la peinture qui n'adhérait plus au support  
mais toute la peinture qui n'adhérait plus au support

Pour prévenir, déclare-t-il, la couleur de se soulever  
Pour prévenir, déclare-t-il, la couleur de se soulever  
Il faut pouvoir dans la salle où le tableau le tableau sera exposé,  
Il faut pouvoir dans la salle où le tableau le tableau sera exposé,

maintenir constamment la même température. M. Vauthier  
maintenir constamment la même température. M. Vauthier  
a déroulé ensuite les vernis teints; il en montre des

à démontre ensuite les vernis teints; il en montre des  
à démontre ensuite les vernis teints; il en montre des  
témoins (pour un vernis à sec et pour un vernis à l'eau)  
témoins (pour un vernis à sec et pour un vernis à l'eau)  
Le vernis, cependant ce déroulé n'a pas été poussé à

Le tableau se trouve maintenant le plus près  
Le tableau se trouve maintenant le plus près  
possible de son état primitif. Reste à faire  
possible de son état primitif. Reste à faire  
le 3<sup>e</sup> et dernière opération. Mais préalablement

Vauthier a dû déclarer-t-il imperméabiliser et  
Vauthier a dû déclarer-t-il imperméabiliser et  
la peinture par un peu d'huile et

la peinture par un peu d'huile et  
la peinture par un peu d'huile et  
procède utilise dans le temps de Rubens; l'école  
procède utilise dans le temps de Rubens; l'école  
anversoise n'a pas connu le vernis

anversoise n'a pas connu le vernis  
anversoise n'a pas connu le vernis  
ni le vernis mastic, ni le vernis copal. Il fallait  
ni le vernis mastic, ni le vernis copal. Il fallait

par cette huile fermer tous les petits trous - invisibles  
par cette huile fermer tous les petits trous - invisibles  
pour empêcher le vernis de s'introduire, par ces trous,  
pour empêcher le vernis de s'introduire, par ces trous,  
derrière la peinture. Si on applique maintenant sur  
derrière la peinture. Si on applique maintenant sur

• tableaux des vernis ou de la cire, le tableau restera.  
Le tableau, du vernis ou de la cire, le tableau est bon

toujours  
Empur. ~~indépendant~~ en dépendant, - ~~quant au vernis~~

Quant au vernis, elle est une solution dangereuse  
car elle ne garde pas la même. M. Vauthier met la  
Commission au garde contre le danger qu'il y aurait à  
vernir en gardant contre le danger qu'il y aurait à

empisonner par le vernis, les dégâts que pourrait  
offrir la peinture. Si on voulait un jour pousser plus

loin le nettoyage, celui-ci reste possible avec la

• bien le nettoyage, celui-ci reste possible, avec la  
~~vernir~~ cire; avec la cire, ce serait plus compliqué

M. Vauthier demande, en conclusion, de pouvoir  
M. Vauthier demandant, en conclusion, de pouvoir  
terminer le travail, à la cire.  
terminer le travail, à la cire.

M. Ciamboni objecte que la cire ne donne pas  
M. Ciamboni objecte que la cire ne donne pas  
aux couleurs le même éclat que le vernis

• A la demande de plusieurs  
M. Vauthier donne sa réponse. A la demande de plusieurs  
membres de la Com. M. Vauthier indique la composition de la  
cire qu'il propose d'employer: cire d'abeilles + cire  
végétale. Cette cire, s'enlève immédiatement  
à l'eau. ~~avec~~ cette cire s'enlève immédiatement

M. Vauthier répète qu'il n'a mis dans son  
M. Vauthier répète qu'il n'a mis dans son  
enduit d'huile, ni siccatif, ni la moindre matière  
colorante, ni nicotif, ni la moindre matière  
colorante.

M. Ciambelani estime qu'il est indispensable pour la bonne conservation du tableau d'enlever la couche d'huile que M. Ciambelani a appliquée

M. Vanthouvenot répond que c'est chose impossible. M. Vanthouvenot se déclare encore un pire ennemi de

M. Hulst se lève et déclare en son nom personnel et au nom de ses collègues, il propose de faire un essai de la cire sur un tableau ancien sans valeur

M. le Conservateur en chef montre un tableau ancien, sur lequel d'accord avec M. Rassejou, M. de la C. d'A.M. la cire a été appliquée et utilisée pour les nettoyer

Pres. La Commission continue de délibérer sur le

rapport de la Commission. M. Vanthouvenot voudrait tâcher dans la mesure du possible d'enlever la couche d'huile

M. Hulst se déclare à nouveau opposé à l'emploi de vernis mastic. Tôt ou tard, celui-ci devra être enlevé à nouveau, et chaque opération d'enlèvement que ce soit à sec ou à l'alcool sera dangereuse, tandis que l'emploi de la cire est sans danger, elle même étant inoffensive.

M. Ciambelloni déclare que la cire noircit, à quoi  
M. Ciambelloni déclare que la cire noircit, à quoi.

M. Hulst de Lo répond qu'on pourra alors l'enlever au  
M. Hulst de Lo répond qu'on pourra alors l'enlever au  
tétrachlore.  
Tétrachlore.

M. Vauthier propose également de faire un essai de la cire sur  
les tables pour y faire un essai de la cire sur  
un tableau ancien, sans valeur.  
un tableau ancien, sans valeur.

M. le cours en chef fait savoir que lorsque la cire est appliquée  
sur l'huile non durcie, il y a grand risque qu'elle ne  
s'enlève par et c'est pourquoi, par le cas présent, il a peur  
de l'emploi de la cire. D'après lui, deux questions se  
posent. La première est d'enlever la couche d'huile? Décision  
faite: on fait d'enlever la couche d'huile? Décision  
d'enlever le plus qu'on pourra; le conservateur surveillera.

La seconde question est de savoir si éventuellement  
il conviendra de couvrir la peinture, soit de cire, soit  
de vernis mastic, soit de vernis mastic et après  
de cire.  
L'assemblée se déclare d'accord.  
L'assemblée se déclare d'accord. La seconde  
question de M. Va Puyvelde, est celle de savoir si éventuellement  
il conviendra de couvrir la peinture, soit de cire, soit  
de vernis mastic, soit de vernis mastic et après  
de cire.

M. Vauthier estime que si l'huile pouvait être enlevée,  
le danger signalé pour l'emploi de la cire sur l'huile  
disparaîtrait; on pourrait voir ensuite si la cire  
peut être utilisée.  
peut être utilisée.

En conclusion de ce long débat, l'assemblée se  
 met d'accord sur la façon ou procédé exprimé ci après:  
 1<sup>re</sup> phase: on essayera d'enlever l'huile; on se rendra  
 compte du résultat du travail. La Commission  
 fera rapport au Comité. La Commission  
 réunira à cet effet.

2<sup>de</sup> phase: Si l'huile est enlevée, on  
 utilisera la cire, mais celle-ci devra être pure  
 utiliser la cire, mais celle-ci devra être pure.



16 décembre 1932.

Monsieur,

J'ai lu, avec le plus vif intérêt, la lettre que vous m'avez envoyée, dans le temps, et que je n'ai pas trouvée lors de son arrivée: je faisais un voyage à l'étranger.

Je connais quelque peu votre système pour en avoir entendu parler et pour avoir lu l'une et l'autre chose à ce sujet.

Soyez persuadé que je suis gagné pour l'application de la cire sur les tableaux anciens à la place de vernis gras. J'applique, déjà depuis quelque temps, ce système dans nos musées. Mais il'y a de l'opposition parmi les membres de la Commission qui prétendent que la cire ne s'enlève pas et que le vernis au mastic est donc préférable.

Un restaurateur, n'appartenant pas à notre personnel et qui opère en ce moment chez nous, désirerait beaucoup employer de la cire et recouvrir un tableau qu'il a déverni. La Commission de nos Musées est sur le point de s'opposer à ce procédé.

Je serais heureux si je pouvais obtenir, de votre part, quelques renseignements plus précis sur l'emploi de votre méthode.

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de mes sentiments distingués.

Le Conservateur en Chef,

Monsieur Arthur Klausner  
restaurateur de tableaux-primitifs  
2, rue d'Aguesseau  
Paris 8<sup>e</sup>

Paris, le 17 Décembre 1932  
Musée Royal des Beaux-Arts de Belgique  
Bruxelles.

Monsieur le Conservateur en Chef,

Je vous remercie vivement de votre honore lettre du 16 ct.  
Excusez-moi si je n'ai pas pu bien le chiffrer votre honorable nom.

En ce qui concerne votre application de la cire comme vernis  
sur votre tableau, ou le vernis au mastic, je suis l'avis qu'un  
mélange de mastic, préparé soi-même à froid, et avec de la meilleure  
qualité l'origine de Chios, à une quantité minime de la cire (100:1),  
- la moindre quantité suffit pour améliorer la pérennité du mastic -  
est la meilleure façon de vernir un tableau ancien. Vraiment,  
si une certaine quantité de la cire se passe le mastic, la Commission  
a parfaitement raison de prétendre que la cire ne s'entère pas bien,  
car la cire ne se dissout pas bien dans l'alcool froid, (seulement  
20%). Maintenant, si votre tableau fut restauré, par les retouches,  
recemment, à l'huile, dans ce cas, on ne le fait, ni vernir au  
mastic seul, ni mélangé à la cire, ni à la cire seule. Il faut le  
laisser l'abord bien sécher pendant un ou deux jours avant de le  
vernir. Les huiles grasses mélangées à la cire ou même séparées en  
couches, c'était la plus grande erreur jusqu'aujourd'hui, avec  
changement chimique de la couleur, un foncement certain. Chaque  
fois qu'on empêche les huiles grasses de sécher (de s'oxyder) normalement,  
ils se forment des acides gras libres et non volatiles et enfermés par  
exemple ici par la cire, c'est la pire des choses! Ils attaquent  
en se décomposant chimiquement les couleurs.

Ma méthode de faire les retouches à la base de la cire neutre  
la méthode l'évaporation pure et simple, en excluant tous les  
vernis gras et toutes les huiles grasses, permet sous le vernis  
un tableau aussitôt restauré, un sur très grands avantages. Un  
résumé de ma méthode est écrite au Museum n° 17-18 p. 167, 168 par  
M. Helmut Ruhemann (les notes techniques sont de ma plume), *Conservateurs  
et Restaurateurs au Kaiser-Friedrich-Museum - "Une méthode de restauration à la cire neutre"*  
M. les membres de la Commission me comprennent très bien,  
puisque il s'agit là du même grand principe et justement conforme  
au désir de la Commission formulé déjà pour le remisage d'un tableau  
- *Surtout plus pour les retouches!* le principe primordial et premier de  
ma méthode et sur lequel vous, Monsieur le Conservateur en Chef,  
vous êtes d'accord avec moi qu'aucune restauration, c'est-à-dire  
les retouches soient <sup>et toujours</sup> enlevées facilement, ici, avec  
de la térébenthine et tous les autres grands avantages de la cire neutre  
de la qualité de la cire neutre pour la conservation des tableaux les  
anciens. Il ne peut y avoir <sup>plus</sup> d'opposition de la part de la Commission.  
Je serais très heureux de vous pouvoir rendre service et de  
me mettre à votre disposition au mois de Janvier à votre Musée.

Encore au mois de Septembre dernier, j'ai restauré  
au Musée de Vienne, Kunsthistor. Staatsmuseum pour y introduire  
ma méthode (Directeur M. Hofrat Dr. Weidgartner) et à M. Beckstein  
où le Directeur et soi-même Restaurateur de la Galerie, M. le Prof.  
Dr. R. Eigenberger restaura actuellement d'après ma méthode le  
célèbre tableau de Hier. Joch - Crucifixion. Il publiera et il fera  
ensuite une conférence prochainement à ce sujet.

Il y a quelques semaines, j'étais à Barcelone, pour y restaurer  
la célèbre Collection de Doulos (Trinitifs etc) léguée au Musée.

Je partirai demain pour Prague au Musée (Directeur du Prof.  
Dr. Vincenc Kramar) pour quelques jours seulement pour  
aller à Vienne pour les jours de fêtes jusqu'au 10 Janvier en arrivant.  
(Mon adresse: Vienne (Autriche) (18 Bz.) Heilmarerstr. 30.

J'espère donc de recevoir jusqu'à cette date de vos nouvelles  
En vous remerciant d'avance, veuillez agréer,

Monsieur le Conservateur en Chef,

l'expression de mes sentiments les plus distingués, votre

Servant

Arthur Klausner

Paris (8) 2, rue d'Angouleme  
jusqu'au 10 Janvier Vienne (18) Heilmarerstr. 30.

Jordaens  
St Martin

27 décembre 1932.

Monsieur,

Désirant accéder à vos désirs, j'ai convoqué la Commission d'Art ancien; celle-ci se réunira jeudi, à 2 1/2 heures.

J'espère que vous serez là pour montrer, à la Commission, l'état du nettoyage du "Saint Martin", de Jordaens.

Agréez, Monsieur, l'assurance de mes sentiments distingués.

Le Conservateur en Chef,

Monsieur Vauthier,  
artiste-peintre,  
16, rue Godecharle  
Bruxelles.

28 décembre 1932.

Monsieur,

Je ne saurais trop vous remercier pour les excellents conseils que vous avez bien voulu me donner par rapport à la restauration dont je vous ai parlé. Je n'ai pas tardé de faire comprendre, à la Commission, tous les dangers qu'il y aurait à couvrir un tableau d'une couche de cire, et même de vernis, immédiatement après qu'il a été restauré à l'huile.

Vous avez parfaitement raison: on ne peut pas "enfermer" des huiles grasses.

Je ne saurais trop vous dire notre gratitude et vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Conservateur en Chef,

Leo van Puyvelde.

Monsieur Arthur Klausner,  
restaurateur,  
Weimarerstrasse, 30

WIEN

Restauration Jordan

28 décembre 1932.

Monsieur,

Vous m'obligeriez en me faisant parvenir, par un petit mot, un conseil sur le fait suivant:

Un tableau nettoyé d'abord, et puis "nourri" par une couche d'huile, peut-il être couvert, après quinze jours, par une couche de cire ou par une couche de vernis mastic?

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de mes sentiments distingués.

Le Conservateur en Chef,

Monsieur Vander Veken,  
rue André Fauchille, 5  
Woluwe St Pierre

à Monsieur L. Van Puyvelde  
Conservateur en Chef  
des Musées Royaux des  
Beaux Arts  
Bruxelles.

5, RUE ANDRÉ FAUCHILLE  
WOLUWÉ ST PIERRE

Monsieur le Conservateur en Chef,

En réponse à votre question j'ai l'avantage de vous informer qu'à mon avis il est mauvais de passer une couche de vernis sur une couche d'huile fraîche, le vernis mastic ou autre vernis est trop siccatif et entraîne toujours la couche d'huile qui sert de glissière et facilite la formation de la craquelure et du rétrécissement.

L'erreur initiale est d'enduire le tableau avec de l'huile, la matière cristallisée n'ayant plus de pouvoir absorbant, l'huile est absorbée par les craquelures qui de par ce fait noircissent d'avantage.

Il est sans danger de passer momentanément le tableau à l'huile pour rehausser la valeur exacte des couleurs, mais il est indispensable d'enlever cette huile au tampon.

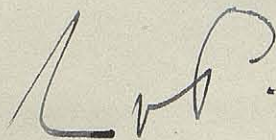
Sans aucune garantie quand au résultat, la cire appliquée dans un an, me paraît préférable. Quand au vernis il est à déconseiller, devant être appliqué sur une couche élastique.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

*J. Vandeweyer*



J'ai expliqué à la Commission que M. Vauthier prétend ne pas enlever la couche d'huile et de siccatif de Harlem qu'il a mis sur le tableau de Jordaens, "Saint Martin", quoique je lui avais fait une note disant que la Commission désirait voir enlever cette couche d'huile. J'ai lu cette note à la Commission. M. Vauthier m'a demandé de pouvoir s'expliquer devant la Commission afin de lui faire comprendre que cette huile doit rester soit disant pour nourrir le pâte colorante et qu'il convient de couvrir le tableau, non d'un vernis mastic, comme le demande la Commission, mais d'une cire de la composition du restaurateur lui-même. J'ai demandé à la Commission de ne pas accéder au désir de M. Vauthier. Après délibération, la Commission accepte mes propositions: 1°) on demandera à M. Vauthier d'enlever, autant que possible, la couche d'huile, ce qui peut se faire à la térébenthine; 2°) on ne permettra pas à M. Vauthier de mettre une couche de la cire de sa composition où se mêle de la cire végétale à de la cire ordinaire; lorsque l'huile aura été enlevée, on verra s'il faudra y mettre un vernis mastic ou de la cire pure. Là-dessus, la Commission va voir l'état du tableau et écoute les longues explications de M. Vauthier. Retournée en séance, la Commission s'en tient aux décisions déjà admises.



4 janvier 1932.

(1933 ?)

Monsieur,

La Commission a entendu vos explications au sujet de l'état où se trouve, en ce moment, le "Saint Martin", de Jordaens, et la façon dont il conviendrait de terminer le nettoyage. Rentrée en séance, elle a émis l'avis suivant, qu'elle m'a demandé de vous transmettre: il conviendrait d'enlever la couche d'huile que vous avez mise; ce n'est qu'alors qu'il sera possible de juger s'il faut couvrir le tableau de cire pure.

La Commission a demandé de pouvoir examiner encore le tableau après l'enlèvement de la couche d'huile.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Conservateur en Chef,

L. V.

Monsieur E. Vauthier,  
artiste-peintre,  
16, rue Godecharle  
Ixelles.

25 janvier 1933.

Monsieur,

La Commission d'Art ancien a examiné à nouveau le tableau de Jordans, que vous avez fixé. Elle juge que le moment est venu de mettre une couche couvrante sur le tableau afin de pouvoir l'exposer au plus tôt. Elle vous demande de mettre une couche de cire d'abeille pure, et vous prie de ne pas couvrir le tableau du mélange de cire naturelle et de cire "végétale" que vous avez montré aux membres de la Commission.

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de mes sentiments distingués.

Le Conservateur en Chef,

Monsieur Emile Vautier,  
Artiste-peintre,  
16, rue Godecharle  
Ixelles  
\*\*\*\*\*

EMILE VAUTHIER

IXELLES, le 14 février 1933  
RUE GODECHARLE 16  
TÉLÉPHONE 11,67,47  
COMPTE CHÈQUES POSTAUX 141,729

Monsieur L. Van Rysselde  
Conservateur en chef  
des Musées Royaux

Cher Monsieur,

Vous vous souvenez sans doute à propos de la  
restauration du Grand Jordaens, qu'à votre  
demande et afin de permettre la liquidation  
immédiate des honoraires dus pour ce travail,

J'avais consenti à un rabais atteignant  
40% sur le devis primitif. Sur la somme  
de 4950 frs fixé d'un commun accord plus de  
la moitié est absorbé par des salaires, produits  
etc que je suis obligé de payer au comptant.

Tout ceci pour vous expliquer les raisons pour  
lesquelles je me permets d'insister pour que  
la liquidation ne se fasse pas trop attendre,  
puisque j'ai consenti à ce rabais considérable  
en grande partie pour la raison donnée plus  
haut. Sans donner les difficultés et l'importance  
du travail mon premier devis était bien

être exagéré et je doute que dans aucun  
musée important à l'étranger on eût pu  
obtenir un même résultat pour le prix.

J'ai été très heureux de l'approbation donnée  
par les membres de la Commission, mais le  
plus grand plaisir pour moi a été que les  
dernières méfiances, se sont évaporées.

Encore bien merci de l'appui bienveillant  
que vous m'avez apporté et avec l'espoir  
que ma petite requête sera suivie  
d'un résultat satisfaisant, je vous  
salue, Monsieur le Conservateur en chef,  
d'après l'expression de mes salutations  
les plus distinguées.

Guillemet

15 février 1933

Cher Monsieur ,

En réponse à votre lettre du 14 de ce mois j'ai l'avantage de vous faire savoir que les documents comptables ont été mis en liquidation au Ministère de l'Instruction Publique. Je donne des instructions pour que l'affaire ne soit pas perdue de vue et activée.

Veillez agréer, cher Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Conservateur en chef,

A Monsieur Vauthier  
rue Godecharle.  
Bruxelles.